



Les clés sont-elles vraiment sous le lampadaire ?

Ou : une vigilance autour des éoliennes comme nulle part ailleurs

Billet d'humeur de Gérard Magnin

Il est une histoire que j'aimais bien raconter quand j'étais gamin. C'est celle de cet homme qui, tard dans la nuit, scrutait le sol au pied d'un lampadaire. Un passant lui demande :

- « Vous cherchez quelque chose ? »
- « Oui, mes clés », lui répondit l'homme
- « Êtes-vous sûr de les avoir perdues à cet endroit ? » questionne le passant
- « Non pas du tout. Je les cherche ici parce que c'est l'endroit où il y a de la lumière », lui rétorque l'homme

Et chacun d'apprécier l'absurdité de la situation... Ne pas rechercher ses clés là où on suppose les avoir perdues, mais là où il y a de la lumière...

C'est cette histoire qui me vient en tête lorsque je lis des articles sur la mortalité des oiseaux et chauve-souris, en particulier prétendument attribuée aux éoliennes. Et davantage encore lorsque je prends connaissance de rapports de bureaux d'environnement - à la compétence incontestable - sur les résultats de comptage, aussi minutieux qu'exhaustifs, de cadavres. Ce fut à nouveau le cas il y a quelques semaines.

Pour éviter toute mésinterprétation, je suis un fort partisan de l'évaluation des impacts des infrastructures sur la biodiversité. Aucune installation n'est neutre vis-à-vis de l'environnement et nous avons besoin de la connaissance pour décider, éviter, corriger, modifier, compenser, etc., ce qui doit l'être. Afin de pouvoir comparer et aussi hiérarchiser les causes de nuisances entre elles.

Une législation et des règlements très stricts

Ainsi, les arrêtés préfectoraux autorisant la construction de parc éoliens prévoient des protocoles d'évaluation extrêmement stricts, par exemple, en ce qui concerne la mortalité des oiseaux et chauve-souris. Cette évaluation est réalisée par des bureaux d'études indépendants. Elle repose sur :

- Des visites de terrain permettant un comptage en données *brutes* des cadavres *in situ*, (par exemple 41 visites en 2020) ;
- L'évaluation de la prédation « naturelle » des cadavres, en déposant des *poussins morts* (eh oui !) par dizaines, afin de constater combien disparaissent entre deux visites et ainsi effectuer les corrections nécessaires ;
- L'application d'un coefficient correcteur qui permet de prendre en compte les cadavres disparus entre deux visites et ceux éventuellement cachés par la végétation. On parle alors de données *corrigées*.

Avec un tel protocole, il n'est pas étonnant que l'on trouve des cadavres. Oui, mais combien ?

Pour l'année 2020 à Chamole, ce sont **10 cadavres** ont été trouvés pour **les 6 éoliennes**, soit 1,6 cadavre par éolienne, ce qui extrêmement faible, et en baisse constante. Les données *brutes* sont :

- 8 cadavres d'oiseaux, soit 1,33 par éolienne
- 2 cadavres de chauve-souris, soit 0,33 par éolienne¹

Voilà ce que l'on a trouvé... sous le lampadaire, là où c'est éclairé et où il n'y a en fait rien ou presque. Là où on rétribue une équipe de spécialiste pour le comptage, conformément aux directives de l'administration. Mais qu'en est-il de la mortalité si l'on s'éloigne un peu du lampadaire, c'est à dire là où il n'existe aucune étude d'impact qui ressemblerait à celle imposée pour les parcs éoliens.

L'ensemble du coût de ces prestations de comptage et d'analyse est pris en charge par les exploitants du parc. Pour la période 2018-2020, pour le parc de Chamole, ce montant s'est élevé à 350 000 €, **soit 11 fois plus que les intérêts versés aux citoyens qui ont investi via Jurascic pour la même période**. Le système de surveillance et d'effarouchement des oiseaux provoque l'arrêt de l'éolienne dès qu'un oiseau est détecté à l'approche. Le système est très sensible et provoque des arrêts de machine sans qu'un oiseau soit en approche.

¹ Selon le principe expliqué ci-dessus, les données *corrigées* sont :

- environ 6 oiseaux par éolienne
- environ 1,5 chauve-souris par éolienne

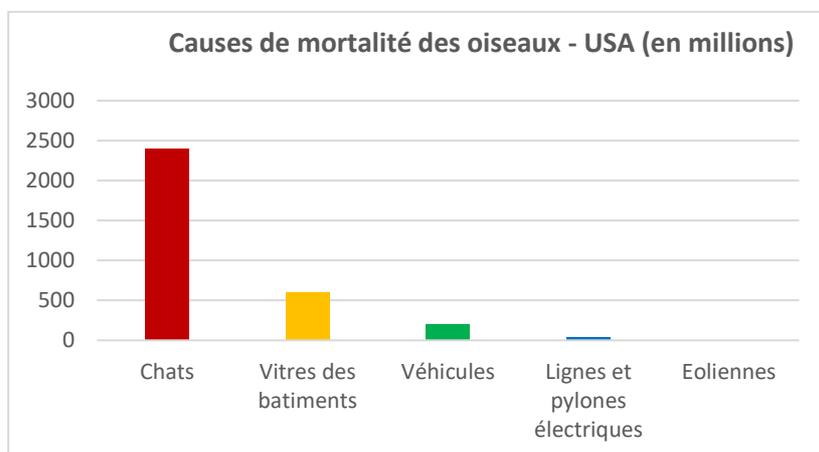
A ces arrêts, il faut ajouter ceux liés à la protection des chauve-souris, programmés en fonction de la saison, de l'heure, de la vitesse du vent et de la température. Ces arrêts contribuent grandement à la réduction de l'impact de l'activité éolienne sur le milieu naturel mais représentent un manque de production non négligeable.

Avez-vous déjà eu connaissance d'étude comparable relative à d'autres causes de mortalité des oiseaux ?

Une série de 116 études menées aux États-Unis (il n'y a pas l'équivalent en France) montre que le réchauffement climatique, la réduction des espaces naturels, les pollutions diverses, les pesticides et en particulier les néonicotinoïdes, causes qui sont toutes bien antérieures à l'installation d'éoliennes, sont des responsables majeurs de la baisse des populations d'oiseaux.

Ces études nous apportent aussi, toujours aux USA, les ordres de grandeur suivants :

- **Les chats** font un véritable carnage en tuant de *1.4 à 3.7 milliards d'oiseaux* par an. Quiconque a un chat qui quitte un minimum son appartement le sait bien. Avez-vous déjà entendu des accusations de chats à la hauteur de leurs méfaits, alors qu'ils causent 10 000 fois plus de morts d'oiseaux que les éoliennes ?
- **Les vitres des bâtiments** sont, elles, responsables de *600 millions de morts*. Quiconque a une véranda peut s'en percevoir : il n'est pas rare que plusieurs oiseaux soient ramassés chaque année à leur pied, soit au moins autant qu'une éolienne. Et pourtant, a-t-on entendu quelque part qu'il faudrait éviter les surfaces vitrées des maisons et immeubles et imposer à tout bâtiment un tel comptage ?
- **Les véhicules automobiles** ne sont pas en reste, avec 200 millions d'oiseaux tués chaque année. Chaque conducteur a déjà eu l'occasion d'être un meurtrier d'oiseaux. Il n'est pas impossible que les déplacements en voiture des personnes en charge du comptage des oiseaux à Chamole, soient entrés en collision avec quelques-uns d'entre eux lors de leurs 41 visites en 2020.
- **Les lignes électriques et les pylônes**, soit par collision, soit par électrocution, seraient responsables de plus de *35 millions* d'oiseaux. Une **ligne électrique** haute tension tuerait plusieurs dizaines d'oiseaux par kilomètre et par an et il y en a 100 000 km en France. On en parle davantage, on prend des mesures d'améliorations, mais le fait est là.
- Quant aux **éoliennes**, leur responsabilité, non nulle, se limite néanmoins à 250 à 320 000 oiseaux par an. Dans le graphique ci-dessous, on a même du mal à voir la partie éolienne comparée aux autres causes.



Graphiques réalisés à partir de : <https://www.consoglobe.com/mortalite-des-oiseaux-cg>

Morale de l'histoire

Il n'y a pas d'atteinte, même mineure, à la biodiversité qui doit être négligée. Tout oiseau qui disparaît, c'est un de trop ! Mais la science nous aide à comparer, discerner, hiérarchiser, afin de comprendre et de décider.

Le problème est que le lampadaire n'éclaire que les éoliennes. Le passant avait d'ailleurs conseillé à l'homme qui recherchait ses clés de regarder là où ce n'était pas éclairé. Et c'est bien ailleurs qu'il les avait trouvées.

A quand des « lampadaires » aux pieds des bâtiments ? des lignes électriques ? des véhicules ? et surtout... des chats ? qui permettraient un comptage aussi précis que possible, là où sont surtout les véritables causes.

Dans l'attente, il serait bien que, dans tout article ou rapport environnemental, soit présentées des données, même approximatives de mortalité dans d'autres domaines. Cela permettrait de ne pas confondre l'arbre avec la forêt et de donner une image beaucoup plus fidèle de la réalité.